



UNION DES INDEPENDANTS

LE LIVRE BLANC

**essai prospectif sur
le Valais en 2040**



**Ce n'est pas l'utopie qui est
dangereuse, car elle est
indispensable à l'évolution.
C'est le dogmatisme, que
certains utilisent pour
maintenir leur pouvoir,
leurs prérogatives et
leur dominance.**

Henri Laborit

Avant propos

L'UDI a et a toujours eu comme vocation de défendre les intérêts des indépendants et des patrons des TPE (très petites entreprises). C'est même sa raison d'être. Mais contrairement aux idées reçues cela ne passe pas forcément par la défense de leur porte-monnaie. La motivation première de l'UDI est celle de défendre un état d'esprit : celui d'entreprendre.

N'est-ce pas la vocation de tout entrepreneur d'avoir la pleine possibilité de créer, d'organiser, de travailler sur un rythme ou des conditions qui lui laissent les coudées franches pour valoriser ses idées ? Bien évidemment, cela ne se fait pas sans règles de base. Des règles qui sont régies par les lois mais aussi et avant tout par des valeurs et des convictions.

Nos ambitions sont certes parfois en porte à faux avec celles du monde politique ou syndical. J'estime cependant qu'il est tout à fait normal qu'il y ait divergence. Cependant tout l'art du compromis, si cher à la Suisse, consiste justement à trouver l'équilibre entre les besoins et les valeurs de chacun.

Gouverner c'est prévoir, dit-on. Alors bien avant que la crise financière n'éclate, l'Union des Indépendants avait ouvert un vaste chantier de réflexions sur l'avenir de nos institutions. Particulièrement celles qui ont une influence sur le fonctionnement de nos entreprises mais aussi sur un plan plus général sur le bien-être des habitants de ce canton car les plus grands leaders le disent : il est plus facile de procéder à des changements lorsque l'économie se porte bien afin que l'urgence de la situation ne pèse pas sur les décisions. La crise actuelle est bien là pour le démontrer. Et c'est d'autant plus vrai que le Valais va au devant d'une situation économique moins favorable. Une baisse se fait sentir, les recettes d'impôts risquent de baisser et il faudra bien trouver de l'argent pour financer le trou dans les caisses de retraites de l'Etat puisque le gouvernement a accepté de le financer.

Cela fait donc plus d'une année que le comité, principalement par son président et son secrétaire général ont rencontré des personnalités de tous bords appartenant aussi bien au monde politique, économique, social et de l'administration. L'objectif visé fut au travers des différents entretiens réalisés de percevoir quelles étaient leurs attentes ou quels étaient les défis auxquels notre canton devrait faire face à l'horizon 2040. Il est bien évident que nous avons ajouté nos propres réflexions et attentes. Le résultat se trouve dans ce petit livre qui a comme ambition d'apporter notre perception d'un Valais visionnaire, moderne, porteur d'un projet de société.

Nous sommes bien conscients que certaines idées répondront aux attentes, d'autres moins, d'autres encore seront plus dérangeantes voire même qualifiées d'utopiques. En fait, nous n'avons pas voulu nous laisser enfermer dans le stéréotype qui veut faire croire que certaines propositions ne marcheront jamais ou qu'elles sont trop chères ou irréalistes. Nous sommes convaincus qu'on ne change pas le monde seulement à coup de corrections ou d'améliorations. Kjell

Nodström*, éminent professeur de MBA, mondialement connu disait : *"Ce sont les révolutionnaires qui changent le monde"*. Nous adhérons à ce postulat sans tomber dans la facilité de ceux qui dénoncent sans apporter de solutions en contrepartie. L'UDI veut apporter des pistes de réflexions osées, novatrices aux politiciens qui ont et auront la charge de mener à bien les réformes dont le Valais aura besoin s'il veut faire face aux défis complexes et incessants auxquels notre canton sera confronté.

C'est là notre seule ambition.

Gérard Godel
Président UDI

* Kjell Norström auteur du livre "Funky business

Un peu d'histoire

Pas besoin d'être fin historien ou stratège pour constater l'accélération de production de nouvelles technologies depuis quelques décennies. Sur ce plan, le monde a plus évolué au cours de ces 100 dernières années que pendant les 3000 ans qui l'ont précédé. Mais à y regarder de plus près, si la technologie s'est développée de manière incroyablement rapide force est de constater que nous n'avons pas forcément le monopole du développement. La construction des pyramides ou les édifices des civilisations Incas nous prouvent qu'à cette époque déjà des chercheurs avaient imaginé des méthodes de travail hors normes qui nous laissent toujours songeurs aujourd'hui. Plus près de nous, il y a 500 ans, Léonard de Vinci n'avait-il pas déjà conçu des machines que nous utilisons aujourd'hui, entre autre un véhicule autopropulsé, une machine volante et même un hélicoptère ?

Ainsi gardons-nous bien de croire que seule notre époque a produit des inventeurs, des chercheurs, des ingénieurs ou des bâtisseurs de premier plan. L'histoire est en perpétuel changement mais on le sait aussi elle n'est aussi bien souvent qu'un éternel recommencement. L'homme au cours des siècles reproduit régulièrement les mêmes schémas ou les mêmes erreurs. Les différentes crises immobilières qui émaillent les 3 dernières décennies l'attestent. L'homme a la fâcheuse tendance à oublier les expériences du passé. Même si les grandes découvertes ou inventions sont nées de gens audacieux voire un peu fous, il serait faux de croire que pour élaborer de nouvelles idées ou des projets novateurs, il ne faille pas s'appuyer sur l'expérience du passé. Il y a un savant mélange à doser entre sagesse ancestrale et goût de l'innovation et de l'audace.

Aujourd'hui le monde se «réseaute». Nous mangeons des litchies de Madagascar, achetons des jeux vidéos produits au Japon. Internet nous permet de savoir quasiment à la seconde ce qui se passe partout dans le monde. Depuis 1970 le commerce mondial s'est multiplié par 17 alors que la production n'a crû que d'un facteur de 4 !

A la fin du 19^{ème} siècle la population mondiale avait besoin en moyenne d'un franc par jour pour vivre. Aujourd'hui hors inflation, l'être humain vit avec 9 francs. Cette forte progression est certes réjouissante mais elle est inégale parce qu'il existe encore des pays dont la population doit se contenter de moins de 1 franc par jour. Cela nous démontre à quel point la prospérité a, malgré tout, gagné du terrain. En règle générale on travaille moins pour gagner plus aujourd'hui qu'il y a 100 ans. Les progrès de la médecine ont aussi permis à la population d'accroître son espérance de vie de plus de 30 % en 2 siècles.

La conséquence de cette évolution a eu comme effet d'augmenter le niveau d'exigences des habitants de notre planète. Bientôt la moitié de l'humanité disposera d'un téléphone mobile. Tout s'accélère à un rythme soutenu. Certainement trop si l'on en juge la crise sans précédent à laquelle nous devons faire face ces prochains mois. Ce n'est toutefois pas la première fois que l'économie s'écroule. Les 2 guerres mondiales ont mis à plat l'économie

planétaire. Toutefois la différence c'est qu'à l'époque les multinationales n'avaient pas un rôle aussi important qu'aujourd'hui. Les Etats et leur système politique sont devenus un peu l'otage de ces conglomérats. Des plans de sauvetage nécessitent des investissements ou prêts colossaux tels que l'être humain n'est plus capable de percevoir la réalité des montants articulés.

Sur le plan Suisse, la situation s'annonce pour le moins morose. Même si l'économie ne flanche pas – nous n'avons aucune certitudes à ce sujet – comment la Confédération va t'elle financer le manque à gagner des chutes de bénéfices des 2 grandes banques ? Elles versaient des milliards d'impôts par année. Aujourd'hui plus rien ! Il en ira certainement de même dans de multiples autres entreprises dont les bénéfices vont fondre ce qui va entraîner des baisses de recettes.

Quelle est donc l'influence de tout ceci sur le Valais et en quoi sommes-nous concernés par cette évolution ? Bien que notre économie soit quasi insignifiante sur le plan mondial nous ne pouvons y échapper. La facilité de déplacement, les nouvelles technologies, la globalisation nous a amené de nouvelles entreprises, permis un mélange de races et de travailleurs, impensable il y a encore 30 ans. La culture et les mentalités évoluent avec l'arrivée des populations migrantes et de ces entreprises.

Le Valais ne peut pas se permettre le luxe de vivre en autarcie et compter sur la manne fédérale pour s'en sortir. Notre canton se trouve être en queue de peloton des cantons les plus dynamiques. En un peu plus de 15 ans le Valais a perdu plus de 13% de sa compétitivité par rapport à la moyenne nationale. Même par rapport à des cantons à la topographie et à la démographie similaires nous avons perdu du terrain.

Autre phénomène à tout le moins interpellant, selon une étude de l'Office fédéral de la statistique, dans les 25 prochaines années la croissance de la population sera avant tout le fait de la politique migratoire. La croissance de la population indigène sera négative ! L'étude prévoit qu'en 2030 le Valais aura vu sa population passer de 290'000 habitants à plus de 330'000. Le pourcentage des 0-19 ans diminuera de 22.4 % à 16.1 %. Dans le même temps, celui des plus de 65 ans passera de 15.7 % à 27 % soit une augmentation de 44'000 personnes, ce qui portera les retraités à plus 89'000 personnes !

Si notre canton n'anticipe pas déjà aujourd'hui tous ces changements structurels, il ira au-devant de graves problèmes sociaux et financiers.

C'est donc dans ce but que nous proposons dans les pages suivantes des pistes de réflexion pour anticiper ces changements. Notre démarche vous paraîtra parfois provocatrice mais nous sommes conscients que ce n'est qu'en bousculant les idées reçues que notre canton pourra faire face à ces défis.

Réflexions

Le Valais et les valaisans disposent de ressources magnifiques et pleines de promesses. Nous devons faire évoluer notre état d'esprit et admettre que les événements passés représentent un rétroviseur permettant d'avancer en tenant compte des expériences. Trop souvent notre histoire freine nos actions et notre manière de faire et le traditionnel pourquoi changer car tout va bien se voit complété par un « on a toujours fait comme ça » !

Nous valaisans, nous devons développer notre état d'esprit orienté vers une seule et unique vision : une saine cohésion du VALAIS. Nous devons défendre l'ensemble de notre canton, promouvoir tout notre canton et cesser de lutter à l'interne pour défendre des prés carrés. Nous devons travailler ensemble, avec ténacité et courage à la réussite de notre économie, de nos entreprises. Le canton du Valais compte deux régions linguistiques :

- Le haut-valais, germanophone, tourné vers un axe géographique allant de Berne à Milan et
- Le valais romand, de langue française, tourné lui vers un axe allant de l'arc lémanique à Turin.

Ce constat géographique démontre que les deux régions sont orientées dans deux directions différentes et que l'unité économique s'arrête à des questions pratiques de communication et de marché. Pour cette raison, nous préconisons un Valais à deux régions économiques.

C'est à nous, citoyens valaisans, de porter la responsabilité de ce que sera notre canton demain et d'agir en conséquence. Et c'est aux politiques de mettre en place ce qui est voulu par le peuple. Le politique ne dicte pas ce que doit faire l'économie ; il est là pour faciliter le développement économique dans une dimension entrepreneuriale.

Les propositions qui vont suivre peuvent se mettre en place à court terme (d'ici les 5 prochaines années) à moyen terme (dans les 5 à 15 prochaines années) ou à long terme (dans les 15 à 30 prochaines années). Les délais proposés ne reflètent qu'une première vision et peuvent être avancés ou reculés sur la ligne du temps.

Propositions de l'UDI

1. Création d'un observatoire privatisé de l'économie valaisanne

Délai court terme

- Mettre à disposition des entreprises valaisannes, des informations pertinentes et à jour de l'évolution de l'économie
- Rassembler toutes les statistiques économiques établies par les différents organismes (tourisme, banques, agriculture, construction, etc.)
- Analyser en permanence les indices économiques permettant aux entreprises de développer leurs stratégies et leurs visions
- Créer une plateforme internet permettant d'accéder à toutes les données économiques valaisannes

2. Création de deux régions économiques

Délai moyen terme

- Renforcer la région économique du Haut-Valais et l'orienter sur les marchés essentiellement germanophones
- Créer une région économique du Valais romand orientée vers les marchés essentiellement francophones
- Unir les forces pour une promotion économique du Valais dans les pays anglophones, italophones et autres
- Unir les forces de toutes les régions (économie, pouvoir politique, associations) afin de disposer de moyens, notamment financiers, pour développer une stratégie marketing efficace et concertée.

I. Secteur primaire

Les offices fédéraux de l'agriculture et de l'environnement viennent de sortir leur livre vert fixant des nouveaux objectifs environnementaux pour l'agriculture suisse. Dans le même laps de temps le Conseil fédéral a annoncé sa volonté de concrétiser un accord de libre échange avec l'Union européenne. L'agriculture suisse devra donc être compétitive avec l'UE tout en devant subir des exigences de production toujours plus sévères au niveau social et environnemental.

Le frein principal au développement de l'agriculture c'est le changement permanent des lois qui crée des insécurités dans le domaine. Des aberrations apparaissent cependant trop souvent, au détriment du bon sens paysan.

Proposition de l'UDI

3. Soutenir massivement la production indigène

Délai court terme

- Légiférer sur le plan cantonal avec pertinence en étant attentif à ne pas rendre les lois fédérales encore plus contraignantes
- Impliquer le monde agricole et des spécialistes dans les réflexions (commissions extra-parlementaires et administratives de l'Etat)
- Taxer plus lourdement les transports irrespectueux de l'environnement (ex. transport de fraises par avion en décembre)
- Encourager de manière ciblée les productions locales haut de gamme (asperges, viande séchée, abricots, fromages, vin, alcools forts)
- Maintenir, quelles que soient les conditions, la culture locale des produits de consommation de base (le lait, les légumes, les pommes, les poires)
- Lancer une campagne publicitaire massive au sein de la population suisse pour une consommation des produits locaux selon les saisonnalités

- Sauvegarder des zones agricoles équilibrées dans notre canton et éviter qu'elles disparaissent en devenant des zones à construire ou en jachères et ce, tant en plaine qu'en montagne.

L'agriculture valaisanne dispose d'un fort potentiel d'avenir. Pour permettre une promotion de nos produits, le Valais doit développer une politique de produits de niche, haut de gamme (cf ci-dessus). Notre professionnalisme passe par une commercialisation de nos produits spécifiques et par la qualité que nous pouvons offrir. Cela passe aussi par notre capacité à développer et mieux vendre la valeur ajoutée du produit. C'est l'image du Valais qu'il faut vendre, mettre en avant, par des produits peut-être un peu plus chers mais démarqués par leur qualité et leur certification quant à leur provenance. Le Valais peut offrir des produits haut de gamme ainsi que des produits grand public.

Proposition de l'UDI

4. Développer un marché de niche

Délai moyen terme

- Investir massivement pour le développement de produits de niches de qualité supérieure (vins haut de gamme, fromages d'alpage AOC, raisin de table, fruits et légumes spécifiques au Valais – asperges, abricots, tomates et autres fruits et légumes saisonniers)
- Intensifier les produits grand public à des prix concurrentiels par rapport aux produits étrangers
- Développer une agriculture de production énergétique
- Soutenir massivement les cultures bios préservant l'environnement
- Revaloriser l'exploitation de nos forêts
- Développer l'agro-tourisme
- Valoriser la marque Valais

II. Secteur secondaire

Vouloir faire venir s'installer des entreprises en Valais c'est bien. Arriver à les convaincre c'est autre chose. Notre climat et notre environnement attirent certes bon nombre de vacanciers ; ils représentent toutefois des arguments insuffisants, voir pénalisants (par exemple, l'éloignement des grands centres et pas d'historique industriel) pour intéresser les patrons ou groupes industriels à choisir notre canton. Les avantages fiscaux accordés aux entreprises qui viennent s'établir ne représentent quant à eux que des visions à court terme. C'est au travers d'autres avantages qu'il faut étoffer notre offre.

Les procédures administratives simplifiées représentent un premier défi pour le Valais. Le patron qui vient s'installer doit pouvoir obtenir rapidement son autorisation de construire, de transformer ou de se s'établir. Ces procédures doivent être proposées par un seul interlocuteur

ayant la compétence de faire pression sur les autres services de l'Etat ou des administrations communales et garantir le respect d'un délai rapide.

L'autre élément prépondérant dans le domaine secondaire, c'est les voies de communication. Depuis l'ouverture du Lötschberg, Berne est à 1h30 de Sion. De plus en plus d'entreprises dépendent de l'étranger et le Valais doit leur permettre d'atteindre au plus vite les principales villes d'Europe. L'aéroport de Sion représente un atout important dans ce domaine et une meilleure utilisation de ce potentiel doit être entreprise.

Dans le domaine de la construction, le Valais dispose encore d'un potentiel intéressant car la dimension du parc immobilier offre un marché dans l'entretien des bâtiments et infrastructures.

Finalement, le Valais grâce à son climat et sa géographie, dispose de deux ressources magnifiques : l'eau et l'énergie. Ces deux richesses offrent au Valais un potentiel pouvant encore largement être développé.

Propositions de l'UDI

5. Faciliter les procédures

Délai court terme

Sous l'égide du canton, le point d'entrée actuel du développement économique doit être renforcé par des compétences élargies de décision. Il doit pouvoir obliger les services de l'Etat et les administrations communales à prendre des décisions rapidement.

Un processus simplifié de procédure doit être mis en place étalement accessible par internet. Un objectif général à atteindre serait que la décision tomberait dans les 10 jours ouvrables dès le dépôt de la demande.

Cette facilitation doit aussi être accordée aux entreprises existantes.

6. « Cantonaliser » l'aéroport

Délai moyen terme

L'aéroport de Sion représente pour tous les acteurs économiques valaisans un potentiel important.

L'exploitation de l'aéroport doit être privatisée.

Le canton et les communes se répartissent les investissements nécessaires à une exploitation, ainsi qu'une garantie de déficit.

7. Construire un Réseau Express Valais (REV)

Délai long terme

Les grandes villes valaisannes doivent se développer et leur rôle doit être défini pour un développement des zones industrielles (centres de compétences). Pour relier ces villes et ces zones industrielles, nous préconisons la construction d'un réseau express (style le TSOL lausannois).

Situé à proximité des gares et des zones de travail des villes, ce type de transport propre et respectueux de l'environnement permet, par un système de navettes, de se déplacer rapidement d'une ville à l'autre, d'une zone industrielle à l'autre.

Desservant également l'aéroport, ce REV représente également une plus-value pour les passagers commerciaux ou les vacanciers arrivant en avion.

8. Créer une « Industrie Vallee »

Délai court terme

Le Valais doit renforcer les zones industrielles développées en pôles de compétences, par exemple Monthey, la bio-technologie, à Martigny l'intelligence artificielle, etc. telles que définies dans le projet TheArk.

Ces zones bénéficient d'un plan d'aménagement, d'une infrastructure déjà en place pour ce qui est de l'électricité, des moyens informatiques etc., ainsi qu'une autorisation de construire type.

Une entreprise désireuse de s'installer serait immédiatement dirigée vers ces régions et l'autorisation finale ne serait plus qu'une simple formalité sous forme de contrat de surface.

9. Créer une « Energie Vallee »

Délai moyen terme

L'expérience que le Valais a démontré dans l'utilisation de l'eau pour fabriquer de l'énergie devrait servir d'exemple dans le futur.

Les nouvelles énergies, le solaire, les éoliennes, le traitement des déchets, les énergies bios, représentent des potentiels futurs énormes.

Le Valais doit offrir son savoir faire, à intéresser et encourager des entreprises à se créer dans ce domaine.

L'exploitation de nos barrages et de nos cours d'eau doit être repensée et le Valais doit impérativement conserver son emprise sur ces énergies. Il s'agit également de renégocier les concessions et ou faire que le Valais soit actionnaire des sociétés qui gèrent l'énergie.

10. Renforcer la promotion de la rénovation

Délai court terme

Tous les propriétaires de biens immobiliers doivent être incités à rénover leurs immeubles. Cette incitation peut venir par le biais de déductions fiscales plus importantes que celles accordées jusqu'à présent.

La diminution des recettes fiscales qui en résulterait serait certainement compensée par les revenus des emplois créés par cette mesure, respectivement par les chiffres d'affaires des entreprises de construction.

L'entretien des voies de communication représente également un important volet économique. Il s'avère nécessaire pour permettre au Valais de disposer de voies de communication modernes et de

qualité. C'est également l'image de notre canton et cela participe à le rendre attractif.

Nos villages méritent également plus de considération dans leur développement et les agrandir représente une réflexion à long terme nécessaire.

III. Secteur tertiaire

Le Valais dispose d'une grande expérience dans le domaine des services ainsi que d'un grand potentiel futur. Nous avons un historique dans le domaine du tourisme. Ces dernières années, des centres de soin et ou de remise en forme se sont développés. Et notre système fiscal favorise la venue de résidents confédérés heureux de bénéficier d'une retraite agréable.

Nos conditions climatiques favorisent les sports de glisse en hiver et notre offre n'a rien à envier à nos concurrents.

Propositions de l'UDI

11. Créer un « Medical Vallee » ou « EMS Vallee »

Délai moyen terme

Le potentiel valaisan dans le domaine médical, d'hospitalisation rééducative, de cliniques spécialisées voire d'EMS représente une réelle chance. La population vieillissante cherche autre chose qu'un mouvoir. Les patients en convalescence ou en rééducation aspirent au calme, au soleil, à l'air pur. Et les clients des cliniques spécialisées prennent volontiers le temps de profiter des bienfaits de notre climat. Le Valais peut offrir un service hôtelier médicalisé et ce, même dans le haut de gamme.

12. Fusionner les remontées mécaniques de proximité

Délai moyen terme

Le domaine skiable valaisan offre une diversité tant par ses pistes que par son panorama. Que ce soit en famille ou seul, le skieur dispose d'un vaste choix. Seul bémol : l'abonnement.

La solution est de rationaliser le fonctionnement des remontées mécaniques, par exemple par la fusion de sociétés, la mise en commun de moyens logistiques, etc.

L'autre solution étant de créer un abonnement annuel, valable sur l'ensemble du domaine skiable valaisan.

IV. Politique

Les défis futurs qui attendent le Valais nécessitent plus de professionnalisme politique. Une définition des attributions et des rôles doivent renforcer la cohésion pour un développement harmonieux du Valais à long terme. La vision politique doit dépasser le cadre unique de la période de législature de 4 ans et permettre une continuité des actions.

Les élus doivent beaucoup plus s'appuyer sur les acteurs de l'économie, les patrons d'entreprises, pour développer les stratégies. C'est l'économie qui doit orienter le politique et non pas à la politique de décider seule ce qui est bon pour l'économie.

Propositions de l'UDI

13. Pas de double mandat politique

Délai court terme

La conduite d'un Département nécessite un engagement au-dessus de la moyenne de la part du politique en charge. Cette responsabilité rend d'autres mandats incompatibles.

Le Conseiller d'Etat en charge de son département doit diriger son département et c'est lui qui fixe le cadre de travail de ses chefs de service.

Un double mandat a pour conséquence un éloignement et un manque de disponibilité.

Les doubles mandats doivent être interdits.

14. Augmenter à 5 ans la période du mandat politique

Délai court terme

Cette augmentation permet au politique de travailler à plus long terme entre deux élections et favorise une plus grande efficacité.

Le mandat politique est limité à deux périodes (10 ans) dans une même fonction.

15. Interdire aux fonctionnaires de l'Etat des mandats politiques

Délai court terme

Les fonctionnaires de l'Etat exécutent les missions et les tâches définies par le politique. Du fait que des employés d'Etat sont élus au Grand Conseil, ils se trouvent avec une double casquette car ils peuvent décider de lois ou règlements qu'ils doivent ensuite appliquer ou faire appliquer.

L'interdiction d'exercer un mandat politique cantonal doit être étendue à tous les fonctionnaires, y compris le corps enseignant.

Cette interdiction doit se faire par analogie à tout le personnel occupé par une institution publique ou parapublique.

V. Communes

Les dernières élections communales ont révélé que dans plusieurs communes, le nombre de candidats était inférieur au nombre de places disponibles. Certains exécutifs ont ainsi été complétés après les élections. Certaines communes ont pris leur destin en main. Exemple Anniviers qui a réussi à fusionner l'ensemble de ses communes en une seule.

La complexité de la gestion d'une commune nécessite plus que jamais du professionnalisme. Vouloir diriger une administration communale en bénévole ou avec un 20 % d'activité représente un danger.

Proposition de l'UDI

16. Fusion des communes

Délai moyen terme

Les communes de moins de 2500 habitants doivent être fusionnées avec la ou les communes voisines.

Une telle fusion permet de diminuer le nombre de communes en Valais et permet à la nouvelle commune ainsi créée de disposer de ressources humaines et matérielles. L'avantage étant de disposer de plus de moyens financiers afin de professionnaliser le conseil communal.

VI. Districts

Le redimensionnement des communes valaisannes implique une révision de nos districts.

Une révision des activités et des tâches dévolues aux districts doit être refaite entre le canton, les districts et les communes. Tous les doublons ou éléments contradictoires doivent être mis à jour et éliminés.

Proposition de l'UDI

17. Fusion des districts

Délai moyen terme

Les districts actuels sont fusionnés pour ne former plus que 3 districts : le Haut, le Centre et le Bas-Valais.

L'objectif étant de donner plus de poids politique aux régions. Les 3 districts correspondent aux 3 mentalités et spécificités valaisannes. Cette fusion favorise la vision globale de la région et accélère les processus décisionnels.

VII. Grand Conseil

Aujourd'hui, l'activité politique dévolue à un député représente un engagement important. L'élu doit faire face à ses obligations professionnelles ainsi qu'à une participation à des commissions, des groupes de travail et à l'étude de dossiers de plus en plus complexes.

Comment le député peut-il connaître tous les thèmes qui lui sont soumis ? Comment peut-il étudier jusque dans les moindres détails les conséquences d'un projet de loi ? Dès lors peut-il prendre toujours, en connaissance de cause, les bonnes décisions et les lois qui sont promulguées sont-elles toujours applicables dans la pratique ?

La professionnalisation du statut de député au Grand Conseil devient une nécessité.

D'autre part, le Grand Conseil doit pouvoir compter sur l'engagement de l'économie pour traiter de thèmes spécifiques. C'est grâce à l'apport des connaissances des praticiens, que les lois et règlements édictés pourront être appliqués dans la pratique.

Propositions de l'UDI

18. Diminuer le nombre de députés

Délai moyen terme

Ramener le nombre de députés au Grand Conseil à 90 représentants des 3 districts (cf proposition 17) à savoir :

- 30 députés pour le Haut-Valais
- 30 députés pour le Centre
- 30 députés pour le Bas-Valais.

Introduire un quota du nombre de députés pouvant siéger et le fixer à 60. Par ce système, les 30 députés restant représentent le réservoir permettant que les 60 députés siègent en permanence.

19. Professionnaliser la fonction de député

Délai moyen terme

Rémunérer la fonction de député à 30-40 % d'activité sur la base d'un salaire annuel compris entre celui d'un chef de service de l'Etat et celui d'un Conseiller d'Etat

20. Supprimer les députés suppléants

Délai moyen terme

Le professionnalisme des députés permet la suppression de la fonction de député suppléant.

21. Systématiser les commissions extra-parlementaires

Délai court terme

Le Grand Conseil traite ses dossiers sur la base de rapports établis par des commissions extra-parlementaires.

Afin de garantir une meilleure cohésion entre les projets et la réalité de ce qui est vécu par les entreprises et les citoyens, le Conseil d'Etat doit nommer systématiquement des membres non politiques au sein des commissions extra-parlementaires.

Elles sont composées à 100 % de membres n'ayant aucun mandat politique officiel.

Elles devraient compter la présence d'au moins un chef de service de l'Etat ou de son représentant.

VIII. Conseil d'Etat

Dans son fonctionnement actuel, le Conseil d'Etat se répartit les Départements en fonction de ses cinq membres. Cette répartition conduit à la création de Départements tellement importants que leur gestion devient un exercice périlleux.

La complexité des tâches dévolues à l'élu politique devient tellement grande qu'un équilibre des Départements s'avère nécessaire. Le Conseil d'Etat doit s'investir dans une vision à long terme du canton avec le développement de stratégies dépassant souvent le seul cadre d'une voire deux législature. Un renforcement du Conseil d'Etat s'avère nécessaire.

Propositions de l'UDI

22. Augmenter le nombre de Conseillers d'Etat

Délai moyen terme

Le nombre de Conseiller d'Etat est porté à 7.
Chaque district a droit à 2 candidats soit au total 6.

Le 7^{ème} occupe la fonction de Gouverneur et dirige le Conseil d'Etat. Il est proposé en dehors des candidats au Conseil d'Etat et fait l'objet d'une élection séparée. Tous les candidats sont élus par le peuple, y compris le Gouverneur.

L'organisation du Conseil d'Etat se modifie par une répartition de 7 départements :

- **Energie et environnement**
- **Transport et infrastructure**
- **Sécurité**
- **Education**
- **Santé publique**
- **Intérieur**
Comprenant les finances ainsi que les pools juridiques et administratifs
- **Economie et stratégie**
Comprenant l'économie, le tourisme et le développement stratégique et prospectif.

Le vice-président du gouvernement est en outre chargé de toutes les relations externes ainsi que les tâches de coordination avec les autres cantons.

23. Créer une commission gouvernementale

Délai court terme

Le Conseil d'Etat dispose d'une commission qu'il convoque selon les besoins et qui l'aide dans le développement de sa vision, de sa stratégie. Elle se compose d'au moins

- Deux représentants des associations professionnelles
- Deux représentants des patrons
- Deux représentants des employés
- Des spécialistes spécifiques au thème traité.

IX. Organisation de l'Etat

L'Etat doit être à disposition de l'économie et des citoyens et pas l'inverse. Il doit s'organiser de telle manière à ce que les procédures soient simplifiées au maximum, que la coordination entre les services soit garantie et que les tâches pouvant être effectuées par le privé soient transférées au privé.

Un allègement des tâches administratives doit permettre une rapidité des processus décisionnels et une efficacité de l'administration.

Le nombre de services à l'Etat doit être limité à 15, dans le double but de simplifier les procédures administratives ainsi que d'accélérer les prises de décisions.

Le chef du Département gère son département avec un état-major, composé de ses chefs de service.

Propositions de l'UDI

24. Diminuer les services de l'Etat

Délai moyen terme

Limiter à 15 au maximum, les services au sein de l'Etat en redistribuant les tâches et les responsabilités.

25. Créer un pool juridique

Délai moyen terme

Rassembler tous les services juridiques actuels des différents Départements en un seul pool juridique pour l'ensemble de l'Etat.

26. Créer un pool administratif

Délai moyen terme

Centraliser certaines tâches administratives effectuées dans les Départements et services de l'Etat dans un pool administratif central. Ce pool serait à même, en fonction de la saisonnalité de certaines tâches administratives ou de surcharges ponctuelles, de mettre à disposition des services des ressources.

L'objectif étant de rationaliser les processus administratifs et permettre une diminution de 10 % du personnel de l'Etat (départs naturels).

27. Favoriser l'esprit d'entreprendre

Délai court terme

Décloisonner les services de l'Etat et permettre une meilleure coordination des activités. Le transfert interne du personnel entre services doit être rendu possible.

Les chefs de services ainsi que les collaborateurs doivent être sous contrat de droit privé.

Les chefs de services doivent, dans le cadre des mandats qui leur sont fixés et le respect des budgets fixés, disposer d'une compétence de gestion de leur service, telle qu'engagement et licenciement d'un collaborateur, gestion de la formation continue, gestion du management par objectifs.

28. Décentraliser

Délai long terme

L'Etat doit offrir ses principaux services dans les 3 districts. Par exemple le contribuable haut-valaisan doit pouvoir traiter son dossier dans le haut-valais.

Un département ou une instance (par exemple le tribunal cantonal) pourrait être installé à Brigue, Viège, Sierre, Martigny, St-Maurice ou Monthey.

La décentralisation de l'Etat valorise le rôle des villes valaisannes ainsi que des districts.

29. Privatiser

Délai moyen terme

Effectuer au sein des différents services, une analyse des tâches pouvant être privatisées.

Le service de la circulation routière et de la navigation peut être privatisé à l'instar de ce qui a été fait dans d'autres cantons suisses.

X. Education

L'éducation de nos enfants représente l'avenir. Les parents trop souvent baissent les bras et se déchargent sur l'école. Et le monde enseignant perd la réalité du monde du travail et des réalités quotidiennes des entreprises. En finalité c'est l'enfant qui est pénalisé alors que nous devrions apprendre à nos jeunes l'esprit d'entreprendre.

Le Valais parle deux langues. Et si nous voulons rapprocher le Haut Valais et le Valais romand, il est de notre responsabilité de favoriser le bilinguisme.

La société de demain se fait aujourd'hui par ce que nous pouvons transmettre à nos enfants. Alors donnons-leur du bon sens, de l'envie avec une ouverture sur le monde.

Propositions de l'UDI

30. Imposer le bilinguisme

Délai court terme

Introduire la deuxième langue, l'allemand-le français, dès les écoles primaires par des jeux, des exercices d'écoute, afin de former l'oreille des enfants.

Organiser des échanges entre les classes des deux régions linguistiques par les professeurs qui se déplacent.

Généraliser les classes bilingues et exiger le bilinguisme des enseignants.

Introduire l'enseignement de la troisième langue, l'anglais, dès la fin de l'école primaire.

31. Revaloriser certains savoirs

Délai court terme

Renforcer l'enseignement des matières de base telles que le calcul mental, la règle de trois, l'orthographe et la grammaire.

Dans les entreprises, ces matières de base sont utilisées tous les jours et représentent l'une des plus grandes lacunes de nos jeunes.

Réintroduire les cours d'éducation civique et d'histoire suisse et valaisanne pour permettre aux jeunes de comprendre et de s'impliquer dans la vie sociale et politique.

Réintroduire les cours de savoir-vivre afin d'inculquer aux jeunes les rudiments de la politesse et de l'éducation.

32. Développer l'esprit d'entreprise

Délai court terme

Introduire des cours, avec des chefs d'entreprises sur ce qu'est diriger une entreprise, ce qui signifie l'esprit d'entreprise et faire ainsi le lien entre la formation et les réalités du monde du travail. C'est aussi permettre aux jeunes de voir le monde et le tissu économique avec une vision pratique.

Introduire des cours, avec des retraités du monde du travail, et sur la base de leurs expériences, former les jeunes aux réalités des professions et leur présenter les métiers à valeur ajoutée pour notre canton (par exemple valoriser les métiers du tourisme).

Soutenir la vision externe des jeunes en organisant des stages dans les entreprises ainsi que des voyages à l'étranger.

33. Dynamiser le corps enseignant

Délai court terme

Renforcer la formation pédagogique des enseignants afin qu'ils puissent répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui.

Organiser l'année scolaire pour permettre par tournus, aux enseignants de faire des périodes de travail dans le privé afin de les mettre en lien avec la réalité des entreprises.

Introduire des minimas d'objectifs de formation à atteindre pour l'établissement des programmes et obliger les enseignants à atteindre ces objectifs.

Développer la collaboration entre les enseignants afin d'augmenter la performance de l'enseignement.

34. Réduire l'Etat de 20 %

Délai moyen terme

Augmenter le tiers secteur en organisant l'école sur deux piliers :

- La formation en elle-même, répartie sur 4 jours, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi ;
- Le développement, le mercredi.

Dans le cadre du développement, la journée du mercredi est consacrée à des tâches créatives, sportives et culturelles. Des associations et clubs sportifs peuvent être impliqués dans ces journées. Les visites d'entreprises, stages et rencontres afin de développer l'esprit d'entreprendre s'organisent également au travers de cette journée.

Le temps de travail des enseignants est diminué à 80 %. Le 20 % réduit peut-être compensé dès le moment où l'enseignant s'engage à suivre les élèves durant cette journée du mercredi. Son implication, librement décidée, doit lui permettre également de mieux prendre conscience des réalités de la vie des entreprises.

Conclusions

Au travers de ces différentes propositions l'UDI désire apporter un plus à la population et aux citoyens valaisans à savoir :

- Au niveau économique
Une dynamique cantonale offrant des emplois et favorisant le développement de toutes les régions du canton (plaine et montagne)
- Au niveau politique
Une professionnalisation des mandats politiques, une plus grande transparence et des moyens plus importants pour les communes
- Au niveau de l'administration
Une simplification des procédures administratives et une proximité régionale

Nous voulons également insuffler à nos jeunes un état d'esprit, l'état d'esprit de l'UDI : CELUI D'ENTREPRENDRE. Car ce seront eux qui seront les acteurs des propositions contenues dans ce Livre Blanc.

Janvier 2009

Mesures proposées par l'UDI - résumé

No	Proposition	Délai
1	Création d'un observatoire privatisé de l'économie valaisanne	Court terme
2	Création de deux régions économiques : le Haut-Valais et le Valais romand	Moyen terme
3	Soutenir massivement la production agricole indigène	Court terme
4	Développer un marché de niche des produits valaisans haut de gamme et grand public	Moyen terme
5	Faciliter les procédures décisionnelles sur le plan cantonal et communal pour le développement économique	Court terme
6	« Cantonaliser » l'aéroport de Sion et privatiser son exploitation	Moyen terme
7	Construire un métro Valais desservant les grandes villes et les zones industrielles	Long terme
8	Créer une « Industrie Vallee » par des zones aménagées et ayant toutes les autorisations de développement et de construction	Court terme
9	Créer une « Energie Vallee » par le développement des nouvelles énergies	Moyen terme
10	Renforcer la promotion de la rénovation, de l'entretien des voies de communication et du développement des villages	Court terme
11	Créer un « Medical Vallee » ou « EMS Vallee » pour offrir un service hôtelier médicalisé	Moyen terme
12	Fusionner les entreprises de remontées mécaniques de proximité	Moyen terme
13	Pas de double mandat politique au niveau fédéral, cantonal et communal	Court terme
14	Augmenter à 5 ans la durée du mandat politique et le limiter à 2 périodes	Court terme
15	Interdire aux fonctionnaires de l'Etat des mandats politiques sur le plan cantonal	Court terme
16	Fusionner les communes valaisannes de moins de 2500 habitants	Moyen terme
17	Fusionner les districts pour former 3 districts : le Haut, le Centre et le Bas-Valais	Moyen terme
18	Diminuer les nombres de députés au Grand Conseil à 90 et limiter à 60 le nombre de députés pouvant siéger	Moyen terme
19	Professionnaliser la fonction de député au Grand Conseil et accorder une rémunération à 30-40 %	Moyen terme
20	Supprimer les députés suppléants	Moyen terme

21	Systématiser les commissions extra-parlementaires ayant des membres non politiques et issus de l'économie et des associations	Court terme
22	Augmenter le nombre de Conseillers d'Etat à 7 avec 1 Gouverneur	Moyen terme
23	Créer une commission gouvernementale à disposition du Conseil d'Etat	Court terme
24	Diminuer les services de l'Etat et les limiter à 15 au maximum	Moyen terme
25	Créer un pool juridique pour l'ensemble des services de l'Etat	Moyen terme
26	Créer un pool administratif pour l'ensemble des services de l'Etat	Moyen terme
27	Favoriser l'esprit d'entreprise des services de l'Etat par des contrats de droit privé	Court terme
28	Décentraliser de l'Etat dans les différentes régions du canton	Long terme
29	Privatiser certains services de l'Etat, par exemple le Service de la circulation routière et de la navigation	Moyen terme
30	Imposer le bilinguisme par la deuxième langue dès les écoles primaires	Court terme
31	Revaloriser certains savoirs au sein de l'école tels que calcul mental, orthographe, grammaire, éducation civique, histoire valaisanne, savoir-vivre	Court terme
32	Développer l'esprit d'entreprise des jeunes valaisans par des cours et des stages dans les entreprises	Court terme
33	Dynamiser le corps enseignant aux réalités des entreprises et développer la collaboration interne	Court terme
34	Réduire l'Etat de 20 % et augmenter le tiers secteur dans les écoles	Moyen terme

Court terme = d'ici les 5 prochaines années

Moyen terme = dans les 5 à 15 prochaines années

Long terme = dans les 15 à 30 prochaines années

Ce livre blanc a été réalisé grâce au soutien de :

Accès Job, Gérard Godel,
travail temporaire et fixe, Sion

Acord & Abord, Georges-A. Gessler,
consulting, Sion

Addor Jean-Luc, avocat, Sion

Association hôtelière du Valais, Sion

Aux 4 Saisons, Ralph Dessimoz, Sion

Bureau commercial Freddy Michaud SA,
immobilier, Verbier

Calligraphy, Pascal Emery,
imprimerie, Sierre

Cottet Electronic, Patrice Cottet,
Collombey-le-Grand

DMC Dessimoz Pierre-Albert,
management construction SA Conthey

Ecole Ardévaz, Philippe Moulin, Sion

Horlogerie Monnat, Jérôme Monnat, Leytron

IMEC Services SA, Ch.-H. Théodoloz, Sion

Sionic SA, Pierre-Alain Reynard, Sion



UNION DES INDEPENDANTS

**l'UDI défend un état d'esprit :
CELUI D'ENTREPRENDRE**

Case postale 1393 – 1951 Sion
+41 27 323 14 06 – fax +41 27 323 22 40
www.udi-valais.ch – secretariat@udi-valais.ch